

Strasbourg, 16 novembre 2012

CODEXTER (2012) 13

COMITE D'EXPERTS SUR LE TERRORISME (CODEXTER)

LISTE DES POINTS DISCUTÉS ET DES DÉCISIONS PRISES RAPPORT ABRÉGÉ

23^e réunion

Strasbourg (France), 15 – 16 novembre 2012

Secrétariat de la Division du terrorisme
Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG – I

LISTE DES POINTS DISCUTÉS ET DES DÉCISIONS PRISES RAPPORT ABRÉGÉ

Le Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER) s'est réuni à Strasbourg les 15 et 16 novembre 2012 sous la présidence de M. Aaron BUGEJA (Malte). Il a décidé ce qui suit :

1. Ouverture de la réunion

- Prend note du discours d'ouverture de M. Jan KLEIJSEN, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, et en particulier de son invitation au Comité à poursuivre sa réflexion sur ce qui peut être fait pour combattre l'utilisation d'internet par les terroristes tout en garantissant la liberté d'expression.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

- Adopte l'ordre du jour et l'ordre des travaux qui l'accompagne sans amendement.

3. Communication du Président et du Secrétariat

- Prend note des informations fournies par son Secrétaire M. Carlo CHIAROMONTE, Chef de la Division du terrorisme, Service de la lutte contre la criminalité, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, au sujet notamment des mouvements de personnel (M. Kristian BARTHOLIN a été nommé co-secrétaire du Comité) ;
- Prend note des informations fournies par le Président sur les délibérations du Bureau concernant l'amélioration des méthodes de travail du Comité ;
- Se félicite de la décision du Bureau de se réunir, si nécessaire, pour préparer les réunions plénières ;
- Tient un débat sur les futures priorités du Comité dans le cadre d'une nouvelle approche stratégique pour le CODEXTER. A ce sujet, le Comité réfléchit en particulier à la manière de développer des thèmes tels que « le terrorisme et internet », « la radicalisation », « les techniques spéciales d'enquête », « les terroristes agissant de manière isolée », « la réception d'un entraînement pour le terrorisme », « les victimes du terrorisme », « les droits de l'homme et l'Etat de droit », la faisabilité d'instruments juridiques contraignants et/ou non contraignants ou d'autres mesures de prévention et de répression du terrorisme, ainsi que la poursuite des activités menées dans le cadre de l'initiative « Traduire les terroristes en justice », en tant que priorités de l'action du Comité pour l'année à venir, ainsi que pour le mandat biennal suivant (2014 – 2015) du CODEXTER ;
- Invite les délégations à réfléchir à d'autres thèmes pour le CODEXTER et à adresser leurs contributions et propositions au Secrétariat au plus tard le 7 janvier 2013 ;
- Charge le Secrétariat de préparer, à l'intention du Comité, un document reprenant les propositions de priorités présentées par les délégations ;
- Charge le Bureau de poursuivre sa réflexion sur une approche stratégique du CODEXTER, à la fois pour le prochain mandat biennal (2014 – 2015) et au-delà.

4. Approbation du rapport de la 22^e réunion

- Approuve le rapport de la 22^e réunion.

5. Informations des Etats sur les conventions du Conseil de l'Europe contre le terrorisme

- Prend note des informations fournies par les délégations concernant les conventions du Conseil de l'Europe contre le terrorisme.

6. Echange de vues sur les activités futures du CODEXTER ayant trait au suivi de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n°196)

- Prend note des informations fournies par le Président du Groupe des Parties, M. Vladimir SALOV (Fédération de Russie), concernant les délibérations et les décisions du Groupe des Parties lors de sa 4^e réunion (Strasbourg, 14 novembre 2012), notamment au sujet de la procédure d'évaluation actuelle portant sur l'article 6 de la Convention.

7. Le fonctionnement du CODEXTER en tant qu'observatoire international actif en matière de prévention et de répression du terrorisme

- Prend note des présentations, par les délégations de l'Italie et de la Norvège, d'affaires judiciaires liées au terrorisme ;
- Poursuivra ses activités au titre de ce point de l'ordre du jour lors de ses futures réunions, en mettant l'accent en particulier sur les aspects des droits de l'homme et de l'Etat de droit ;
- Prend note du fait que la délégation de la Turquie a exprimé le souhait de présenter une étude de cas lors de la prochaine réunion.

8. Création d'une base de données du CODEXTER sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme liée aux mesures anti-terrorisme

- Prend note de la présentation, par son auteur Mme Ana SALINAS, du livre « La lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », publié par le Conseil de l'Europe.
- Prend note de la présentation du Secrétariat concernant une nouvelle base de données sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme liée aux mesures anti-terrorisme ;
- Se félicite de cette initiative et charge M. Ergin ERGÜL (Turquie) et M. Zdzisław GALICKI (Pologne), nommés avec l'appui du Secrétariat, de passer en revue et de sélectionner les affaires à inclure dans la base, de réfléchir à la manière de développer la base et de rendre compte de leurs activités au Comité lors de sa prochaine réunion plénière ;
- Invite les délégations qui souhaitent contribuer à cette tâche à en informer le Secrétariat.

9. Echange de vues sur les instances nationales de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme

- Prend note du document préparé par le Secrétariat (CODEXTER (2012) 2 rev) et en particulier de la proposition de nouvelles mesures qui y est contenue ;
- Poursuit ses activités au titre de ce point de l'ordre du jour ;
- Invite les délégations qui ne l'ont pas encore fait à soumettre leurs contributions au CODEXTER en vue d'une analyse et d'une discussion ultérieures ;
- Invite les délégations, pour préparer leurs propres réponses, à prendre pour modèle les réponses déjà soumises ;
- Prend note de la proposition de la délégation de Turquie d'organiser et d'accueillir une conférence sur ce thème.

10. Initiative « Traduire les terroristes en justice »

- Prend note des informations fournies par le Coordinateur de la lutte contre le terrorisme, M. Ivan KOEDJIKOV, chef du Service de la lutte contre la criminalité, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, au sujet de la préparation d'une conférence internationale sur les techniques spéciales d'enquête, que le Conseil de l'Europe prévoit d'accueillir et à laquelle participeront les Nations Unies, l'OSCE et diverses autres organisations internationales s'occupant de ces questions. Cette conférence est prévue pour les 14-15 mai 2013 ;
- Se félicite de ce projet de conférence, soulignant l'importance de la coopération entre tous les acteurs internationaux du domaine de la lutte contre le terrorisme.

11. Echange de vues sur les expériences nationales en matière de rédaction de lois efficaces pour incriminer la préparation d'actes terroristes par des personnes agissant de manière isolée

- Prend note des présentations des délégations des Pays-Bas et de la Norvège concernant les mesures pratiques et les propositions de lois visant respectivement à prévenir et à combattre les actes de terrorisme commis par des personnes agissant hors de groupes ou de cellules terroristes ;
- Prend note du document préparé par le Secrétariat (CODEXTER (2012) 7 rev) et tient un échange de vues sur les trois propositions d'activités futures qui y sont contenues ;
- Poursuit l'échange d'expériences nationales concernant le problème des terroristes agissant de manière isolée ;
- Prend note de l'information selon laquelle le Groupe des Parties pourrait décider de faire de l'article 7 de la Convention (entraînement pour le terrorisme) le thème de son prochain cycle d'évaluation, à la suite de quoi le Comité pourrait examiner dans quelle mesure il est possible et nécessaire de prendre des mesures pour incriminer la réception d'un entraînement pour le terrorisme ;
- Analyse plus en détail la possibilité d'explorer d'autres aspects du problème des terroristes agissant de manière isolée, y compris la notion de « préparation d'actes terroristes par des personnes agissant de manière isolée », et les autres mesures qui pourraient être élaborées à ce sujet.

12. Domaines de coopération possibles entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne – suites à donner à l'échange de vues avec M. Gilles DE KERCHOVE (Coordinateur de la lutte contre le terrorisme de l'Union européenne) lors de la 22^e réunion du CODEXTER

- Examine le document préparé par le Secrétariat (CODEXTER (2012) 11) et charge en particulier le Président et le Secrétariat de faire des propositions pour approfondir la coopération avec l'Union européenne.

13. Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et informations sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme

- Examine les mises à jour des profils nationaux sur la capacité de lutte contre le terrorisme telles qu'elles ont été soumises par l'Autriche, la Belgique, la Grèce, la Hongrie et la République tchèque, et autorise leur publication dans la base de données du CODEXTER ;
- Prend note du fait que la délégation de la Géorgie a demandé de différer la remise de son profil national.

14. Informations sur les autres activités pertinentes du Conseil de l'Europe et les travaux menés dans d'autres instances internationales

- Prend note des présentations orales de :
 - (a) l'ambassadeur Charles-Edouard Held, représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe et point de contact du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme, au sujet notamment de 1) la mission du Conseil de l'Europe de veiller à ce que la société soit protégée efficacement contre les actes de terrorisme sans compromettre le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit et 2) la nécessité de garantir une coopération et une coordination harmonieuses entre les divers acteurs internationaux du domaine de la prévention et la répression du terrorisme ;
 - (b) M. David SCHARIA, juriste, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de l'ONU (CTED) ;
 - (c) M. Reinhard UHRIG, coordinateur de programme, chef-adjoint de l'Unité d'action contre le terrorisme, Département des menaces transnationales, OSCE ;
 - (d) Mme Lucile SENGLER, consultante sur les questions de lutte contre le terrorisme, Service des droits de l'homme, BIDDH ;
 - (e) Mme Alinde VERHAAG, Chef de l'Unité des analyses de cas, Eurojust ;
 - (f) Mme Maria LORENZO SOBRADO, responsable de programme au Service de la prévention du terrorisme de l'ONU DC.
- Prend note des informations fournies par la rapporteuse du Comité sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Tanja KIKEREKOVA (« l'ex-République yougoslave de Macédoine »), au sujet de la réunion des rapporteurs sur l'égalité entre les femmes et les hommes et de ses propositions concernant la collecte et l'examen des données portant sur les thèmes suivants : 1) le rôle des femmes au sein des organes de coordination nationaux dans le domaine de la lutte contre le terrorisme ; 2) les femmes en tant qu'auteurs et victimes d'actes de terrorisme.

15. Décisions du Comité des Ministres concernant le CODEXTER et les questions liées à la lutte contre le terrorisme

- Prend note des informations contenues dans le document préparé par le Secrétariat (CODEXTER (2012) 12) ;
- Prend note des informations fournies par le Secrétariat au sujet des propositions examinées actuellement par le Comité des Ministres concernant l'organisation d'une conférence sur le crime organisé et le terrorisme et se félicite de la perspective d'une telle conférence eu égard au rôle de coordination du CODEXTER pour les activités anti-terroristes du Conseil de l'Europe.

16. Divers : élections

- Renouvelle les mandats du Président, du Vice-Président et du membre allemand du Bureau.

17. Date et lieu de la 24^e réunion du CODEXTER

- Tiendra sa prochaine réunion à Strasbourg les 16-17 mai 2013.

18. Adoption de la liste des points discutés et des décisions prises

- Adopte la liste des points discutés et des décisions prises.

ANNEXE

23^e RÉUNION DU CODEXTER

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Documents de travail

- Projet d'ordre du jour CODEXTER (2012) OJ 3 prov
- Ordre du jour annoté CODEXTER (2012) OJ 3 annoté
Restreint
- Ordre des travaux CODEXTER (2012) OB 1
Restreint

3. Communication du Secrétariat

Documents de travail

- Mandat du CODEXTER CODEXTER-TOR 2012-2013
- List des décisions du Bureau CODEXTER-BU (2012)1
Restreint

4. Approbation du rapport de la 22^{ème} réunionDocuments de travail

- Projet de rapport de la 22^{ème} réunion du CODEXTER CODEXTER (2012) 9 prov
Restreint

5. Information des Etats concernant les conventions du Conseil de l'Europe contre le terrorisme

Document d'information

- État des signatures et ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme [STCE N° 196] GOP (2012) 2 bil rev 2

6. Echange de vues sur les activités futures du CODEXTER pertinentes au suivi de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme [STCE N° 196]

- a. Information du Président du Groupe des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme concernant les conclusions de la 4^{ème} réunion du Groupe des Parties (Strasbourg, 14 novembre 2012)

Documents de travail

- Règles de procédure du Groupe des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme [STCE No. 196] GOP (2012) 1

7. **Fonctionnement du CODEXTER en tant qu'un Observatoire international actif en matière de prévention et répression contre le terrorisme**

Documents de travail

- Fonctionnement en tant qu'un Observatoire international actif en matière de prévention et répression contre le terrorisme : échange d'informations sur les affaires judiciaires liées au terrorisme
CODEXTER (2012) 5 rev
Restreint

8. **Mise en place d'une nouvelle base de données du CODEXTER sur les affaires de la Cour européenne des Droits de l'Homme liées à la lutte contre le terrorisme**

Documents de travail

- Proposition de mise en place d'une nouvelle base de données du CODEXTER sur les affaires de la Cour européenne des Droits de l'Homme liées à la lutte contre le terrorisme
CODEXTER (2012) 6 rev
Restreint

9. **Echange de vues sur les instances nationales de coordination dans le domaine de lutte contre le terrorisme**

Documents de travail

- Instances nationales de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme – document préparé par le Secrétariat
CODEXTER (2012) 2 rev
Restreint
- Information sur les instances nationales de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme – Contributions de délégations
CODEXTER (2012) 10
Anglais seulement
Restreint

10. **Initiative "Traduire les terroristes en justice"**

Document de travail

- Contribution du CODEXTER au développement de l'Initiative "Traduire les terroristes en justice"
CODEXTER (2012) 3 rev
Restreint

11. **Echange de vues sur l'expérience nationale en matière de rédaction d'une législation efficace visant à criminaliser des actes préparatifs commis par des terroristes agissant seuls**

Documents de travail

- Criminalisation des actes préparatifs commis par des terroristes agissant seuls, tout en assurant la protection des droits de l'homme
CODEXTER (2012) 7rev
Restreint

12. Domaines de coopération possibles entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne – suite à l'échange de vues avec M. Gilles de Kerchove (coordinateur de la lutte contre le terrorisme de l'UE) à l'occasion de la 22^{ème} réunion du CODEXTER

Documents de travail

- Domaines de coopération possibles entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne CODEXTER (2012) 11
Restreint

13. Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et information sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme

Documents de travail

- Mise à jour du profil de l'Autriche Profils (2012) Autriche
Restreint
- Mise à jour du profil de la Belgique Profils (2012) Belgique
Restreint
- Mise à jour du profil de la République Chèque Profils (2012) République Chèque
Restreint
- Mise à jour du profil de la Géorgie Profils (2012) Géorgie
Restreint
- Mise à jour du profil de la Grèce Profils (2012) Grèce
Restreint
- Mise à jour du profil de la Hongrie Profils (2012) Hongrie
Restreint

14. Information sur d'autres activités pertinentes du Conseil de l'Europe et les travaux en cours dans d'autres fora internationaux

15. Décisions du Comité des Ministres concernant le CODEXTER et les questions liées à la lutte contre le terrorisme

Documents de travail

- Décisions du Comité des Ministres concernant le CODEXTER et les questions liées à la lutte contre le terrorisme CODEXTER (2012) 12
Restreint

16. Autres questions
(Mandats du Président et du Vice-président du CODEXTER)

Documents de travail

- Résolution concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail CM/Res(2011)24

17. Date et lieu de la 24^{ème} réunion du CODEXTER
(dates provisoires proposées : Strasbourg, les 16-17 mai 2013)

18. Adoption de la liste des points discutés et des décisions prises